



INITIATEUR AIDA France

Annexe au manuel de l'instructeur

(Version 1.3 – Avril 2023 – version initiale 2010)

Ce document définit les standards et directives spécifiques de l'initiateur AIDA France pour l'encadrement d'adultes en apnée. Il s'applique en plus des standards et directives généraux définis dans le Manuel de l'Instructeur AIDA international V 4.4 de 2023.

1. Définition

- L'initiateur AIDA France (IAF) est une certification interne à AIDA France.
- L'IAF est formé soit par un AIDA instructor trainer, soit par un AIDA master instructor ou AIDA instructor figurant sur une liste de formateurs agréés par AIDA France.
Le formateur doit avoir un statut actif au niveau international.
- L'IAF peut assumer le rôle de directeur de bassin, il encadre l'apnée au sein d'une structure affiliée à AIDA France, que cette pratique soit de loisir ou d'entraînement, et peut aussi initier les débutants à l'apnée (baptêmes).

2. Standards généraux

2.1 Documents requis

L'initiateur AIDA France doit être en possession :

- D'un certificat médical d'aptitude délivré par tout médecin et daté de moins d'un an.
- D'une licence AIDA France en cours de validité valant également assurance RC.

2.2 Prérequis

- **Âge** : Avoir 18 ans révolus le premier jour de cours.
- **Niveau d'apnée** : Être à minima apnéiste AIDA ** pool
- **Secourisme**
 - Avoir suivi une formation secourisme à minima type PSC1 ou une formation équivalente qui devra être approuvée par son formateur.
 - Avoir été formé à l'utilisation d'un équipement d'oxygénothérapie.

2.3 Prérogatives

- **Directeur de bassin**
Il assume le rôle de directeur de bassin dans les piscines d'une profondeur maximum de 6 m.
- **Encadrement et initiations**
 - Piscine (profondeur limitée à 6m) : il encadre en autonomie.
 - Fosse et milieu naturel : il encadre sous la supervision à minima d'un AIDA instructor, et dans une profondeur limitée à son niveau de certification AIDA international.
- **Ratios encadrant/encadrés**
 - Piscine (profondeur limitée à 6m) : ratio de 1 pour 12 apnéistes non certifiés.
Il surveille dans ce milieu sans limite de nombre, tout groupe d'élèves ayant déjà une certification AIDA leur permettant d'évoluer en autonomie par binôme.
 - Fosse et milieu naturel : ratio de 1 pour 8.

2.4 Matériel requis

Le matériel de sécurité requis est celui exigé par le Code du sport français, en particulier en ce qui concerne la présence d'un moyen d'alerte, d'une fiche d'évacuation, d'une pharmacie adaptée et d'un ensemble oxygénothérapie.

3. Structure du cours AIDA Initiateur

3.1 Objectif du cours

L'objectif du niveau d'IAF est de permettre à l'encadrant d'effectuer la surveillance et l'organisation des séances d'entraînement apnée dans les clubs ou structures en toute sécurité, ainsi que de permettre la découverte de l'apnée à des débutants (baptêmes).

3.2 Structure du cours

La structure du cours se compose de 3 modules + un stage en situation :

- Séquence pratique sur l'organisation et la sécurité lors d'une séance.
- Théorie sur l'organisation d'une séance apnée d'initiation.
- Théorie sur l'organisation d'une séance apnée d'entraînement.
- Une épreuve de sauvetage en surface (DYN ou STA) (épreuve éliminatoire)
- Un test écrit concernant la sécurité
- Stage en situation de 12 séances (sécurité, initiation, entraînement).

La durée du cours, hors stage en situation, est de 2 jours ou 4 demi-journées.

Les modules de cours et séances du stage en situation devront être validés sur le livret pédagogique de l'initiateur en formation.

3.3 Validation de l'initiateur AIDA France

L'initiateur AIDA France est validé soit par un AIDA instructor trainer, soit par un AIDA master instructor ou AIDA instructor figurant sur une liste de formateurs agréés par AIDA France.

La réussite à l'examen d'initiateur AIDA France est conditionnée à la validation de l'épreuve de sauvetage, une réussite au test écrit avec une note supérieure ou égale à 10/20 et après validation des séances d'organisations du stage en situation.

3.4 Certification de l'initiateur AIDA France

Les frais de certification pour un initiateur AIDA France s'élèvent à 30€.

Pour garder son statut actif, l'IAF doit être en possession d'une licence AIDA France en cours de validité et réviser à minima tous les 2 ans sécurité, sauvetage et secourisme.